BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

A - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE 2022

I/ ACTIVITE :

En 2022, l'association des ANCIENS ET AMIS DU BEC a réalisé un volume de cotisations de 48 430 € après ajustement de n-1 contre 42 571 € en 2021 soit une augmentation de 5 859 € pour +13,76 %. Le nombre de cotisants s'élève à 320 contre 266 soit une augmentation de 54 pour + 20,30 %.

Le nombre de cotisants se répartit comme suit :

Sections	nombre	montant
Anciens et amis	3	285
Athlétisme	14	1930
Basket	10	1870
Escrime	1	100
Football	37	5465
Hand ball	8	1220
Hockey	1	30
Pétanque	28	2030
Natation	5	800
Pelote Basque	2	200
Rugby	208	33 485
Volleyball	3	500
Total :	320/869 inscrits	48 780 €

Le redressement de cette saison 2022, ne peut être qu'appréciable, en espérant qu'il se prolongera en 2023, étant toutefois précisé que notre population est plus que vieillissante, sans renouvellement de l'effectif. Mais restons optimiste, en espérant que nous aurons peut- être le plaisir d'accueillir quelques nouveaux adhérents en 2023. Et de rappeler que le fichier des anciens compte 869 inscrits dont 260 n'ont jamais cotisés sur les dix dernières années soit un potentiel de 609. Il y a la possibilité de progresser… L'espoir fait toujours vivre !…

II/ RENTABILITE :

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

L'exercice 2022 a été clôturé avec un total de produits de 54 438 € assurant un équilibre du résultat après :

- une provision pour subvention aux sections de 42 041 € ;

- des frais d'évènementiel pour 4943 €, ainsi que d'envoi et d'imprimerie du journal pour 4574 €.

- la maintenance informatique 1098 € contre 774 € en 2021 est en augmentation de 41 %. - --
- les autres postes, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III/ EVENEMENTIEL :

Au cours de l'exercice nous avons organisé trois évènements :

- L'Assemblée générale 2021 le 27 mars à Rocquencourt ;
- Le Rassemblement de LEON chez notre ami J LOU LABEQUE qui nous reçoit toujours aussi bien, avec L'Open de Golf du BEC à MOLLIETS le 24 septembre;
- Le repas d'amitié au Château REAUT à Rions le 25 novembre chez Yannick EVENOU en l'honneur de ceux qui nous ont quitté.
- Enfin, nous devons relever qu'à cause de la COVID, l'édition du journal a été limitée à un exemplaire de 104 pages sorti en juillet 2022. Nous reprenons maintenant le rythme avec deux exemplaires par an en mars et octobre.

Il faut noter par ailleurs que c'est la 1ère fois depuis quarante ans, que l'Assemblée Générale de notre association se tient à l'extérieur de nos murs de Rocquencourt, après avoir été expulsés voilà maintenant plus de 4 mois.

Le Président du BEC Jean Marie BIRBIS aura l'occasion de vous apporter toutes précisions sur la situation actuelle.

IV/ CONCLUSIONS :

Il y a un proverbe qui dit : tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Il y a une chanson du BEC qui dit : « non, non, non le BEC n'est pas mort, car il bande encore ! ». Nous vous laissons le soin de choisir, mais malheureusement nous n'avons pas toutes les cartes entre les mains pour décider.

Croyez cependant, que nous ferons tout notre possible pour que ce vieux club maintenant plus que centenaire vive encore. Nous avons toujours quelques projets de fête en tête.

Le Président

JB SAINT PIC

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

B - PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2023

L'an 2023 le 23 avril à 11 heures, les Anciens et Amis du BEC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la « FERME de COMPOSTELLE » 759 cours de la Libération 33 600 Pessac sur convocation par courrier adressée le 25 mars 2023 suivant l'ordre du jour arrêté ci-après :

- Approbation du Procès -verbal de l'Assemblée du 27 mars 2022 approuvant les comptes au 31/12/2021 ;
- Rapport de Gestion sur les comptes 2022 ;
- Approbation des comptes 2022 ;
- Présentation des comptes prévisionnels 2023 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Fixation de la cotisation annuelle ;
- Situation du BEC Général présentée par son Président Jean Marie BIRBIS ;
- Questions diverses ;

Le président vérifie au préalable que la feuille de présence est émargée, les statuts et comptes annuels au 31/12/2022 déposés. Le nombre de présents est de augmenté de procurations soit un total de sur 320 adhérents à jour de leur cotisation pouvant voter et représentant plus d'un sixième selon la règle de l'article 15 des statuts définissant le quorum. Enfin les votes auront lieu à main levée à la majorité des membres présents selon l'article 15 des statuts.

Monsieur ou Madame est désigné comme secrétaire.

Le Président déclare l'assemblée ouverte.

Première Résolution,

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée approuve le Procès -verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Après lecture du Rapport de Gestion l'Assemblée approuve à voix pour, et voix contre le Rapport.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution

Les comptes clôturés au 31/12/2022 joints se caractérisent par les éléments suivants :

Selon Compte de résultat et de trésorerie joints :

Total des produits : 54 438 dont 48 430 de cotisations ;

Total des charges : 54 438 dont 42 041 de subventions à répartir ;

Résultat : 0

Trésorerie disponible : 54 116 dont compte courant 43 954 et compte sur livret 10 162.

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

Cette résolution est adoptée à

Quatrième Résolution

Le budget prévisionnel présenté est de :

Total des produits : 50 880 se décomposant en :

Ventes de produits : 5 700

Cotisations : 45 000

Produits financiers : 180

Total des charges : 50 880

Achats : 1530

Autres services extérieurs : 6 565

Subventions sections : 42 255

Charges financières : 30

Charges exceptionnelles : 500

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution

L'assemblée donne quitus aux administrateurs.

Cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution

L'assemblée fixe la cotisation de membre pour 2023 à 100 € et la cotisation de membre bienfaiteur à partir de 150 €.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution

L'assemblée prend acte des informations données par le Président BIRBIS sur la situation générale du club, aucune solution définitive étant trouvée à ce jour.

Cette résolution est adoptée à

Huitième résolution

Les questions diverses posées ont donné lieu à réponse, le problème du siège social restant en suspens à ce jour.

Cette résolution est adoptée à

Il est 12h30, l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée.

Le Président	Le Secrétaire
JB SAINT PIC	P MAURER

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023

BEC A & A Assemblée Générale du 23 avril 2023